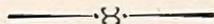


V. — FONDS DIVERS. — § 7. TABLE DU SAINT-SÉPULCRE.



SÉRIE A

ACTES DE FONDATION ET DE RÉUNION. — PRIVILÈGES, ETC.

V. § 7. A. 1. (Registre.) — In-folio; 137 feuillets, parchemin.

XV^e siècle. — Cartulaire d'une très belle écriture dont la rédaction a été commencée en 1406 et achevée après 1456. — Le titre en rouge est ainsi libellé : « A l'onneur de Dieu, de le beneoite vierge Marie et de toute le glorieuse compaignie celestiene et adfin que quant les aumosnes et ordenances des offices divins fais et ordennés par les trespasés demeurent en vigueur et en mémoire perpétuelles entre les vivans, honnerable seigneur sire Lambert de Boullouingne, mayeur, et discrettes personnes Miciel le Covreur, Jacque Scen, Enguelram Le Mol et Jehan Donnet, tauliers et ayans le gouvernement des rentes et revenues de le taule des povres de le eglise parrochiale de Saint-Sépulchre, en le ville de Saint-Aumer, ont en cestui livre fait copier et registrer toutes les cirographes et chartres des rentes et héritages appartenans à ledite taule, desquelz ilz estoient en pasieble possession au jour qu'ilz ont esté registrés, de en recevoir chacun a les rentes et pourfis. Et ont ordonné iceuls tauliers que desoremais à tous jours les chartres et cirographes des rentes et héritages que ledicte taule acquerra chi après, seront pareillement en cestui livre registrées, adfin que se aucune d'icelles chartres et cirographes fust perdue ou desmanvée, que à le copie d'icelle ychi transcripse ou puist avoir en temps advenir recours comme à escripture autentique ou comme à le chartre principale, se elle estoit en estre. Et quant bien que plusieurs chartres y soient registrées par lesquelles il ne appert point que les rentes ou héritages dont elles font mention soient appartenans à ledite taule, si est il vérité que par escange, don, accat ou acqueste elles appartiennent et appartencient à le dicte taule au jour que les dictes chartres ont esté ychi registrées. Et fu cestui livres fais, escripts et ordennés en l'an mil quatre cens et six. » — Les chartes sont classées en catégories

désignées chacune par le nom de la rue ou autre endroit de Saint-Omer où se trouvent les biens intéressés. — *Le Tennerue.* Vente (20 septembre 1382) d'une rente de 11 sols assise sur un domaine de la Tennerue par Michel Lefoulon, dit d'Arques, à Louis le Covreur (f^o 2). — Vente (5 décembre 1385) au profit de la Table de 51 s. 9 d. de rente par Baudin de Boulogne à Pierre de Torchies et Michel le Covreur (id.). — Vente (1307, « le dymanche devant le s. Jehan décollassé ») de 5 s. de rente par Simon et Josse de Wenle à Jean Kavin (id.). — Donation (28 mars 1394) de 36 s. de rente aux diverses tables des pauvres des paroisses de la ville, dont 6 s. à celle de Saint-Sépulchre par « Jacqueme de le Vaershast ». L'acte énumère les tabliers de chaque paroisse (f^o 3). — Donations semblables (1337-1384) de diverses petites sommes par Jean Denier, Julienne de Bayenghem, Pierre le Tailleur, Gilles de Rexponde, Enguerrand Delepierre (f^o 3-4). — Don (20 avril 1415) de 12 s. 6 d. par Jean Capsel, vicaire de Notre-Dame (f^o 5). — Remise (17 octobre 1425) à la Table de trois maisons déterminées avec précision; échevins présents : Jacques de Beutin, Tassart de Thiennes (id.). — Don (13 avril 1426) de trois maisons par Jean Capsel (f^o 7). — *Plusieurs feuillets blancs ici comme après chaque série d'actes.* — *Listerue.* Remise (31 août 1429) d'une maison à Chrétien Colart, procureur de la Table. Échevins présents : Vauchet Parmentier, Jean de Houelt, Jean d'Eblinghem, Jean de Wisques, Guillaume Craye, « Aman du Marquet », Colart Le Fèvre (f^o 11 v^o). — Donations (11 mars 1379 a. s.) de « la Verde Maison » par « Tassart de le Vonne », Michel le Covreur et Raymond Paeldine, tabliers. Échevins présents : « Nicole de S. Aumer, Pires de le Fontaine, Willaume Caes, Jehan Goubert et Mahieu de Saint-Pol » (f^o 12). — Bail (28 février 1407 a. s.) d'une maison consenti par les tabliers à Jean le Vinc. Échevins présents : Guil-

V. — FONDS DIVERS. — § 7. TABLE DU SAINT-SÉPULCRE. — SÉRIE A.

39

bert de Rexponde, Jean de Nielles, Jacques Wartel, Jean de Cassel et Jacquemart de Bazuel (f° 12 v°). — Saisie pour gage de rente (19 mars 1419 a. s.) de la maison du *Singe* par Chrétien Colart, procureur de la table. Échevins présents : Jacques de Beutin, Jean de Cassel, Jacques de le Vaestraet, Vincent le Parmentier et Jean de Houelt (id.). — Bail (29 janvier 1421) d'une maison consenti par les marguilliers, les tabliers et les avoués de la Table à « Jehan de le court » prêtre. Échevins présents : J. de Beutin, Jean de Morcamp, Jean de Maistre, Vincent le Parmentier et Pierre Joly (f° 13). — *Nichiet de Brebis*. Vente (12 octobre 1387) de trois maisons « estant au nikiet es brebis » à la Table. Échevins présents : Guillaume de le Latre, Jean Goulat, Michel Hapiete, etc. (f° 14). — Donations (1380-1401) de plusieurs maisons situées au même lieu par divers. Parmi les échevins cités : Guillaume Bayart, Jean de Cassel, Clay de Campines, Jacques de Leuvin, Robert Godernacht, Jean Widoit (f° 14 v°). — *Le Nœverue*. Bail (17 janvier 1402 a. s.) d'une « vuide plache et tout l'iritage qui y affiert ». Échevins présents : Gilles de Fauquembergues, Jean Picotin, Michel Gribedon, dit le Caron, etc. (f° 17 v°). — Baux (1327-1395) de maisons consentis par les tabliers. Échevins présents : Pierre de la Creuze, François Hangheboc, Michel le Blanc, Jean Darkes, Lambert Gherebode (f° 17-18). — Saisie pour gage (21 janvier 1393 a. s.) d'une maison « en le nœve rue daval l'église de S. Sépulcre ». Échevins présents : Nicole Cœwet, Jean de Cassel, Jean Arnouds, Jean Le Paveur, Jean de Sarcus (f° 18). — Vente (7 novembre 1328) d'une maison « en le ruelle straet ». Échevins présents : Jean Alem, Jacqueme Bollard, Jean Bonenfant des Kertiaus, Gérard de Culam, Jean de Wissoc (id.). — Remise (31 mai 1396) d'une maison aux tabliers (id.). — Bail (1423, vendredi après Pâques, 9 avril) d'une « vuide mesure o tout ce qui y affiert ». Échevins présents : Jean de Serques, Warin de Saint-Martin, etc. (f° 18 v°). — Bail (21 juin 1398) de deux maisons. Échevins présents : « Adenoffles Vasselin, Jean Marau, Lambert de Boulongne, Gille le Long », etc. (id.). — Prise de possession (5 août 1368) d'une maison. Échevins : Tassart de Morcamp, Jacques de Leuvin, George Mainabourse, Pierre Delefontaine, Laurent Wastel (id.). — Acte semblable (29 juillet 1409). Échevins : Jean de Nieves, Gille de Fauquembergue, etc. (f° 19). — Bail (5 février 1429 a. s.) d'une maison. Échevins : Wialin de Boulogne, Jean de May, Jean d'Eblinghem, Sylvestre Claissenne, Guillaume Craye (id.). — Bail (14 août 1423) d'une maison. Échevins :

« Guillebert Divregny, Nicole de Wissoc, Baudin Le Paz, Jean Le Maistre et Lambert de Crombecque (f° 19 v°). — *Le porte de Berghes*. Bail (10 mai 1399) de deux maisons « estans dedans le porte Berghes ». Échevins : Tassart de Morcamp, Hue de le Capele, Jean de Nielles, Jean de Morcamps et Jean Arnout (f° 21 v°). — *Sur l'âtre de Saint-Sépulcre*. Bail (17 juillet 1420) de deux maisons et un jardin. Échevins : Jacquemart Couders, Gille le Gay, etc. (f° 22). — Bail (22 mai 1319) d'une maison « sous l'atre S. Sépulcre » consenti en commun par les tables des pauvres de la ville. Échevins : Gille Boullart, Nicole Capel, Joires Maran, Jean de Lisques, Jacques du Camp, Guillaume de Bourbourg (f° 22). — *Le Reper Rue*. Bail (25 mai 1404) de deux maisons « faisant le touket de le Reper straet ». Échevins : Jacquemart Bruel, Gilbert Bonnart, etc. (f° 25). — Bail (24 août 1400) d'une maison. Échevins : Jean le Ruede, Jacques Leuvin (id.). — Cessions (1370-1401) de rentes. Échevins déjà nommés (f° 25 v°). — Baux (1377-1399) de maisons où figurent les mêmes noms (f° 26). — Bail (31 mai 1382) d'une mesure vide. Échevins : Baudin de le Deverne, Jean Neveline, Robert Bollart, Symon Lescot (*Le scot*) (f° 26 v°). — Autres baux (1369-1382) avec les noms déjà rencontrés pour les mêmes années (f° 26 v°-27). — Bail (9 décembre 1353) d'une maison. Échevins : Guilbert de Sainte-Aldegonde, Jean Delecourt, Clay Bollard, Jean de Linde, Jean Neveline (f° 27). — Nombreux actes semblables pour les mêmes dates avec les noms des mêmes échevins, dont l'analyse n'a pas d'intérêt. — Les lieux de la ville inscrits, après les précédents, en tête des séries de chartes et où la Table des pauvres de Saint-Sépulcre a des intérêts sont : *Le Rue Douoe, Calchovenstraet, Le Rue d'Olivier, Salperwickstraet, Le Rue Danneboins, Coquinstraet, Le Crepel straet, Le Rivière d'Erboustade, Le Ruele de le Mauwe, Le Rue de Corlis, Le Ruele Thumas Fellemans, Le Bockerie, Le Rue des Bouchers, Le Rue des Fruitiers, Le Grand Markiet, Le Vieux Markiet, A Sainte Audegonde, Le proche de S. Denys, en l'orfavirie, Le Rue Symon Hoghe, A Saint-Denis le Rue S. Bertin par d'amont, A S. Denis en le Rue S. Denis, A S. Denis, Le Vieux Brûle, Ou Vincquebrouck, Le proche de Sainte Margrite, en le Hedinstraet, A Sainte Margrite, Devant l'atre Sainte Margrite, En le Wyngard straet, Devans le moule Steninhous, Le Stierstraet, Le Eyenstraet, Le Beket straet, A Haultpond, En le Fresque Poissonnerie, Le proche de S. Jehan, Le proche de Saint Martin en l'isle, Le*

proche de Saint Martin dehors les murs. — Suivent les chapitres des rentes maresques, des rentes foraines et des rentes de blé. — Les noms d'échevins nommés dans les actes sont, outre ceux qui sont relevés plus haut, les suivants : Jean du Val et Jacques Sacquespée (1434, f° 28). — Clay Crayheer (1405, f° 30). — Jean Dochtisette, Michel Apiet, Jean le Broc (1376, f° 31). — Symonde le Nasse, Foulque de Rebecque dit Hustin (1407, id.). — Eaudin Lomme, Jean de Lescope (1382, f° 33). — Jean le Cammakere, Jean Marau Dellanterne, Michel le Croec, Jean Le Lonc, taintellier (1350, f° 33). — Gérard Vivien, Eustache de Hocket, Jean Langardin, Mathieu le Roy (1338, f° 37). — Guillaume Baron, Nicole d'Alekine (1374, f° 38). — Henri de Millam, Tassart le Beyere (1381, f° 38 v°). — Wit du Fosoi, Jean de Hesdin, Jean de le Camme, Laurent le Blikerere, Ernoul Wadehoren (1309, f° 41). — Jean Bateman, Tassart du Fresne, Jacques le Waghe (1376, f° 41). — Henri le Wal, Gilles de Gand, Jean d'Ypre, Jean Quatrel, Pierre Dauske (1309, id.). — Jean L'Orfèvre, Jacques de Boninghes, François Hurone, Guillaume Giarnesay (1320, id.). — Henri David, Fauke Hanebart, Gille Rancoel, Symon Bonenfant, Jean Woulverie (1380, f° 45). — Guillaume Caze, Baude Folx (1386, f° 48). — Jean de Choquet, Jean le Cannier, Henri le Gay (1313, f° 54). — Jean de Boulogne, Guillaume Sanders, Jean d'Aire, Guillaume Batheman (1344, id.). — Jacques Platel, Gilbert Coquempot, aman du Marquet (1407, id.). — Baudin Bourgeois (1426, f° 55). — Guilbert Gamel, Baudin Oire (1410, f° 72). — Henlart Denle, Estevene de Lindes (1340, id.), Jean Foulque du Brûle, Gilles du

Vivier, Jean de Watines, Jean Doctizele (1366, f° 73). — Jean Le Bloc, Jean Harlebecke (1385, f° 75). — Thomas de Fervacles, Jean Flourens, Melchior de le Vallée, Jean de Lyave (1456, f° 75), Guillaume Ernout, Jean Hacke, Baudouin de Bouilles, Guillaume le Zaller et Pierre Dicreman (1324, f° 76). — Guillaume Sandre, Jean Delecourt (1340, f° 81). — Sandre Salavretin, Jean d'Eperlecques (*de Sperleke*), Jean de Hemeldale (1360, f° 87). — Baudin Le Pape, le jeune, Guillaume Jacquemin, peintre (1410, f° 101). — Jean Florent, Jean Rawecol (1299, f° 101). — Jean Snabbel (1325, f° 108). — Jean Penbouc, Mathieu de Stapels, Michel de Furnes, Baudouin le Kerl, Symon Maugier (1283, f° 112). — Nicole Capel, Antoine Cousin, Gilles d'Eblinghem (1318, f° 114). — Jean Hanghebouc, Baudin le Bels, Jean Nachtegale (1347, f° 114). — Jacquemart de Ynghelghem, Jean Delatre, drapier, Laurent Sagart, Guillaume Baron (1362, id.). — Michel Dudam, Michel Haver, Jean Bris, Pierre David, Jean le Caron (1317, f° 117). — Jean de Millerm, dit Zoettemont, Guillaume de la Drogherieuse (*alias Drogherise*), Guillaume Jacquemin, Jean le May, Pierre Monart (1435, f° 117). — Jean le Tolnare, Jacqueme Hanebart, Jean Brant, Clay Coewet, Henri Buc, (1382, f° 118). — Dans un acte de donation du 12 juin 1333, on lit ce qui suit : « Che fu fait et werpi ban et loy par devant le loy du capitle de S. Omer de l'évêque. C'est assavoir Jehan le Borgne pour baillieu, Jean le Kien, Jacquemon Lolieue, Pierre le Foulon et Berte le Mont comme cherkemanans » (f° 119). — An f° 120, un acte en flamand. — Le plus ancien acte rapporté dans ce cartulaire est de 1283 et le plus récent de 1456.

SÉRIE B

TITRES DE PROPRIÉTÉS ET DROITS UTILES.

V § 7. B. 1. (Liasse.) — 105 pièces, 12 parchemin, 93 papier.

1360-1789. — Legs et donations. — Testament (15 mai 1360) de Chrétienne, femme de Jean de Millam, par un article duquel elle laisse à la Table dix sous de rente assignés sur une maison du Hault-Pont (p. 1). — Testament (24 décembre 1370) de Béatrice, femme de Nicaise Buhy, qui fait le même don (p. 2). — Testament (9 mai 1379) de Simon Littelbout, laissant 7 sous de rente (p. 3). — Donation (4 mai 1387) par

Jean d'Esquerde, prêtre, de 40 s. de rente (p. 4). — Donation (21 août 1407) par Eustache de Morcamps, de deux maisons (p. 5). — Bail (12 janvier 1424) de l'une de ces maisons (p. 6). — Donation (14 novembre 1588) par Jean Le Ketre, de six florins de rente (p. 7). — Pièces diverses (1584-1681) : inventaires, jugement, contrat de mariage, relatives au legs Thomas Hardin (p. 8-13). — Echange (1625) d'une maison provenant d'une donation faite par la dame Gamelle, contre une autre (p. 14-18). — Pièces diverses (1617-1789) :

V. — FONDS DIVERS. — § 7. TABLE DU SAINT-SÉPULCRE. — SÉRIE B.

41

comptes d'administration, accords, mémoires de procédure, relatives à la gestion des rentes laissées par le capitaine Jean de Beaujean pour l'entretien de boursiers aux écoles latines de Saint-Omer (p. 19-105).

V. § 7. B. 2. (Liasse) — 13 pièces, parchemin.

1306-1408. — **Fondations d'anniversaires.** — Donation (1306, vendredi avant Noël), de 20 s. de rente par la veuve de Jean Aloud pour une messe de requiem par an (p. 1). — Fondation (7 mai 1319) d'un anniversaire pour l'âme de son père par Claire Putal (p. 2-3, double). — Même acte (3 janvier 1325, a. s.) portant sur 8 s. de rente par la veuve de « Jakemon Drnbroet » (p. 4). — Même acte (13 juin 1328) par Baudouin de Resty, curé de Saint-Martin hors les murs qui laisse 2 s. par an tant qu'il vivra et 30 s. après sa mort pour couvrir les frais de célébrations d'anniversaires en l'honneur de sa famille (p. 5). — Longue bande de parchemin écrite vers 1333 et contenant l'énumération des anniversaires que la Table doit faire célébrer. La liste est dressée par mois. Le nom de chaque mois est inscrit dans un double cercle et chaque paragraphe débute par les capitales B F écrites alternativement en bleu et en rouge. Des notes de la même époque récapitulant les anniversaires à célébrer à certaines époques sont cousues à ce parchemin. En tête du mois de février cette mention : « L'an m.ccc.xxxiiii conte fait entre les curés de S. Sepulchre et les tauliers de le dicte eglise, ordenèrent ensamble de conter pour le daerrain jour de janvier à tous jours de ore en avant » (p. 6). — Fondation (30 novembre 1347) par Agnès du Barissel d'une messe anniversaire pour son âme, celles de ses parents et de ses amis. Elle laisse pour cela 5 s. de rente (p. 7). — Semblable fondation (25 septembre 1366) par Catherine de la Vacquerie qui laisse 38 s. de rente (p. 8). — Legs (4 mai 1387) par Jean d'Esquerdes, prêtre, de 40 s. de rente pour divers anniversaires (p. 9). — Actes semblables par Jean de Wissoc (4 août 1395) laissant 60 s. de rente (p. 10). — Par Guillaume Gamel (24 août 1408) qui laisse 4 s. 4 d. (p. 11). — Petite liste d'anniversaires, sans date, du xiv s. (p. 12). — Note de la même époque sur divers anniversaires à la charge de la Table (p. 13).

V. § 7. B. 3. (Liasse.) — 39 pièces, parchemin.

1283-1499. — **Maisons à rentes.** — Tous les titres suivants relatifs aux maisons à rentes, sont les origi-

PAS-DE-CALAIS. — Archives hospitalières, Saint-Omer.

naux de ceux qui figurent en copie dans le cartulaire analysé sous la cote A 1 : 1283-1489, titres de la maison du Reperstraet (p. 1-11); — 1302-1490, maison de Coquinstraet (p. 12-15); — 1304-1399, maison de la rue qui va de la rue du Castel à la rue des Bouchers (p. 16-17); — 1313-1339, maison devant les Bons Enfants (p. 18-19); — 1315, maison de Stierstraet (p. 20); — 1330, maisons rue Vanneboise et rue S. Sépulchre (p. 21); — 1337, trois maisons « au touket de le Mauwe » (p. 22); — 1367, maison rue de la Boucherie (p. 23); — 1414, maison rue du Haut-Brulle (p. 24); — 1415, maison rue de la « Petite Boukerne » (p. 25); — 1427, maison « en le molin straet dit rue de le Belle » (p. 26); 1487-1490, maison ruelle Saint-Denis (p. 27-28); — 1489, maison rue de l'Aignel (p. 29); — 1489, maison devant l'âtre Saint-Sépulchre (p. 30); — 1489-1490, maisons du marché aux bêtes (p. 31-32); — 1499, maison « en la rue desoubz le chelier de Berghes » (p. 33); — 1315-1400, maisons diverses désignées d'une façon moins précise (p. 34-39).

V. § 7. B. 4. (Liasse.) — 66 pièces, 8 parchemin, 58 papier.

1353-1776. — **Biens en général.** — *Blendecques.* Pièces diverses (1528-1763) : ventes, baux, déclarations et dénombrements, reconnaissance d'arrentement, etc., relatives à huit mesures de terres possédées par la Table à Blendecques (p. 1-10). — *Capelbrouck.* Lettre (9 janvier 1750) d'un fermier de Capelbrouck qui doit son vingtième denier (p. 11). — *Recques.* Rapports et dénombrements (1720-1731) de deux mesures de terre à Recques (p. 12-25). — *Seninghem.* Mêmes pièces (1742-1764) concernant une terre à Seninghem (p. 26-28). — **Baux.** Bail (16 mars 1353, a. s.) de plusieurs terres à Saint-Omer, consenti par la Table (p. 29). — Série de baux (1670-1776) de diverses terres appartenant à la Table et situées à Wins-en-Blendecques, Recques, Ecques, Etrehem, Saint Folquin, Saint-Nicolas (p. 30-55). — Quittances de droits d'amortissement (1703-1750) avec « la déclaration du roi de 1700 » (p. 56-66).

V. § 7. B. 5. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin.

1373-1405. — **Ventes et acquisitions.** — Vente (16 juin 1373) d'une maison rue des Bouchers (p. 1). — Vente (11 mars 1379, a. s.) d'une maison située dans la Listerue (p. 2). — Actes semblables (1388-

1405) relatifs à diverses maisons plus ou moins désignées par leurs tenants et aboutissants (p. 3-13). — Ces actes figurent au cartulaire A. 1.

V. § 7. B. 6. (Liasse.) — 231 pièces, parchemin, 1 sceau.

1283-1492. — Rentes. — Série de titres de constitutions de rentes au profit de la Table. Les donateurs ou débiteurs sont : « Gilles Forcos Lefeuvre » (1283) ; — Robert « le Coureur » (1285) ; — les enfants de Jean Bodin (1299) ; — Etienne de Ruminghem (1301) ; — les frères de Weule (1307) ; — Lambert de Buskeure (1308) ; — Lambert Dufour (1312) ; — Jean Le Barbier et Hugues Waghen, tabliers (1318) ; — Mabile, veuve de Gillon d'Arques (1318) ; — Colart Louche (1323) ; Jean « de le Hofsteden (1323) ; — Gilles Broet (1325) ; — Etienne Lemort (1325) ; — Guillaume « Kokin » (1328) ; — Jean Denier (1331), etc., etc. (*Pour les noms de rues de Saint-Omer et les noms d'échevins qui figurent dans ces actes, voir l'article A. 1. consacré au cartulaire, où tous se trouvent transcrits.*)

V. § 7. B. 7. (Liasse.) — 150 pièces, 30 parchemin, 120 papier.

1502-1786. — Rentes (suite). — Titres faisant suite chronologiquement aux précédents et de même nature. Rentes : de 23 s. sur un domaine à Saint-Omer (1502) ; — sur diverses maisons des rues de la Clouterie et des Brouteurs et devant les Prêcheurs (1533) ; — de 96 florins transportée (1541) par les héritiers Bretelle, à charge d'un obit solennel ; — de 7 l. 10 s. sur une maison nommée « la Boule » (1568) ; — de 50 florins sur les États d'Artois (1594), réduite à 40 florins (1623) ; — de 25 florins par les Pomart et Nicolas Debusnes sur la maison de celui-ci en la Listerue (1598) ; — de 21 l. 11 s. sur le Domaine du roi (1598-1785) ; — de 7 fl. 3 s. sur des terres à Nielles-Thérouanne (1614) ; — de 23 fl. sur des terres à Arques (1617) ; — de 4 fl. 1 s. 3 d. sur des terres à Arques (1691-1637) ; — de 16 fl. sur des terres à Pihem (1625) ; — de 6 fl. sur deux maisons, l'une Grosse Rue Basse et l'autre rue de la Tasse (1626) ; — de 14 fl. 5 s. 9 d. par des cohéritiers qui sont condamnés par le Conseil d'Artois à fournir des domaines comme gage (1696) ; — de 7 fl. 2 s. 10 d. par Jean de Senicourt (1627) ; — de 18 fl. sur manoir amasé à Arques (1628) ; — de 18 fl. par plusieurs cohéritiers (1629) ; — de 6 fl. sur deux mesures de terre à Saint-Omer (1634) ; — de 13 fl. par les de Busnes à charge d'un obit (1638) ; —

de 14 fl. sur une maison rue du Brulle (1663) ; — de 109 l. 13 s. 9 d. par la ville de Saint-Omer sur les impôts des casernes (1674). — Pièces (1730) relatives à l'acquisition par la Table d'une rente sur le Domaine du roi. — Création (9 mai 1740) d'une rente par la ville au capital de 262 l. 10 s. — Ordonnance (4 octobre 1757) par l'Intendant aux États d'Artois de payer la rente qu'ils doivent à la Table sans retenue du vingtième et de lui restituer ce qui a été retenu pour ce motif. — Pièces relatives à divers remboursements au XVIII^e siècle. — Mémoire de la même époque sur les rentes remboursées à la Table.

V. § 7. B. 8. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin.

XIII^e et XIV^e siècles. — États des rentes dues à la Table. — « Che sont les terres et les rentes de l'église de Saint Sépulchre à St-Omer ». Bande de parchemin du XIII^e siècle où sont énumérées des rentes dues par divers personnages, sans ordre de date ni autre (p. 1). — Fragment d'état analogue du XIV^e siècle (p. 2). — Autre fragment de la même époque, mais d'une autre main (p. 3). — Longue bande de parchemin d'écriture très soignée, avec peinture, en toile, représentant la Crucifixion, assez grossière, mais curieuse, et où toutes les majuscules sont en rouge et en noir. La liste des rentes dues à la Table est précédée d'un préambule en latin sur la nécessité de faire l'aumône et aussi de consigner par écrit, pour les faire connaître à la postérité et les proposer en exemple, les actes de charité des gens miséricordieux (p. 4).

V. § 7. B. 9. (Registre.) — In-quarto ; 18 feuillets, parchemin

1332. — Rentes. — « En cest livre sont contenu les rentes appartenans à le taule des povres de Saint Sépulchre escrites et registrées par Huon le Waghen, Jean le Barbier, Jakemes d'Arques, Mikiel le Koc et Denis d'Esperlecque adonc taulier de le dicte taule. En la (*sic*) nostre Seingneur mil ccc trente et deus le vintisme jour d'aoust ». — Dans ce registre l'énumération des rentes dues par les maisons est faite par paroisses. Les églises suivantes figurent successivement : Saint Sépulchre, Sainte-Marguerite, Saint-Martin, Saint Jean, Saint-Denis, Sainte-Croix, Sainte-Aldegonde, Saint-Martin-hors-les-Murs. — Puis vient l'énumération des rentes en blé et des rentes foraines.

V. — FONDS DIVERS. — § 7. TABLE DU SAINT-SÉPULCRE. — SÉRIE B.

43

V. § 7. B. 10. (Registre.) — In-quarto ; 15 feuillets, parchemin.

XIV^e siècle. — « Ichest livre tesmoingne par escrit et nous monstre (*sic*) les rentes qui afèrent à la taule des povres de Saint Sépulcre en le vile de Saint-Omer et dehors ». Suit le préambule latin qui se trouve déjà à la p. 4 de B. 8, puis : « Chi endroit vous ont raconté no anchissour les biens fais des sains povres selonc l'escrit en latin, ore le vous dirons par cheaus ki ore sont en romans brivement : Pour chou ke li escripture tesmoingne nostre Sires aura pitié de ses povres, à l'exemple de chest meisme seigneur, nous ne devons mie clore as besoingneux les entrailles de misericorde, et pour chou ke en debonaire soustenance d'icheaus, li vrais maîtres a delaisiet as peckeurs convenable remède, mais pour chou que les aumonnes faites et donées en lais en Sainte Église de boins hommes as usages des povres ne périssent mie par ignoranche ou par distraction, raisons requiert forme de droit enseignant ke connissanche de ches meismes aumonnes soit demenée à le connissanche des ensuans par le benefisse d'escrit ; si ke li autre generation connoisse chou ki est fait en pitei as povres tans trespassez, ke li fiel (*sic*) ki naisteront et qui après venront enseignent leur enfans les debonaire fais de cheaus ki ont estei devant icheaus et racontent à icheaus loialment pour le mérite de salut et à exemple de consequence en formechent à icheaus finaument. — Ore commencherons à nomeir les persones et les biens qui doivent rentes à le taule de seins povres de l'église de Saint-Sépulcre ». — Manuscrit très soigné, avec majuscules ornées en bleu et en rouge. Les rentes y sont énumérées par paroisses.

V. § 7. B. 11. (Registre.) — In-quarto ; 43 feuillets, papier.

XIV^e siècle. — « Che sont chil qui doivent rentes yritaules dedens le ville de Saint-Aumer à le taule des povres de Saint Sépulcre, contenans les paroches de le dessusdite ville ».

V. § 7. B. 12. (Registre.) — In-quarto ; 26 feuillets, parchemin.

XIV^e siècle. — Cueilloir semblable au précédent, commençant par la même formule, mais plus sommaire.

V. § 7. B. 13. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin.

XIII^e siècle. — 1393. — Fragments de cueilloirs sur bandes de parchemin (le premier du XIII^e siècle, les

autres des années 1319, 1320, 1345, 1346, 1350, 1393 et un sans date (p. 1-7). — Comptes d'arrérages en la même forme des années 1338, 1343, 1344 et 1346 (p. 8-11).

V. § 7. B. 14. (Liasse.) — 5 pièces ; 4 parchemin, 1 papier.

XIII^e

XIV^e-XV^e siècles. — Fragment de cueilloir (XIV^e s.) sur bande de parchemin (p. 1). — Cueilloir de la même époque et en même forme qui paraît complet. Les rentes sont énumérées par rues (p. 2). — Fragment de cueilloir (XV^e s.) en forme de cahier, rongé en grande partie et où les rentes sont énumérées dans le même ordre que le précédent (p. 3). — Court fragment de cueilloir, note de 1403 (p. 4). — Autre fragment un peu plus long du XV^e s., sur bande de papier où les rentes sont encore énumérées par rues (p. 5).

V. § 7. B. 15. (Registre.) — In-quarto ; 16 feuillets, parchemin.

XV^e siècle. — « Che sont les rentes hiritales appartenans à le taule des pores de Saint-Sépulcre en Saint-Aumer ». — Dans ce registre, les rentes sont énumérées par rues. — On y retrouve le nom de toutes celles qui se rencontrent déjà dans le cartulaire de l'article A. 1.

V. § 7. B. 16. (Registre.) — In-quarto ; 28 feuillets, parchemin.

1429. — « S'ensuient les rentes héritables appartenans à le table des povres de l'église de Sans (*sic*) Sepulcre, desquelles elle a joissance, de présent mises par declaracion en l'an mil quatre cens et vinte noef adfin de les entretenir et de savoir les tinemens et ceulz qui les doivent.. ». Registre semblable au précédent.

V. § 7. B. 17. (Registre.) — In-quarto ; 17 feuillets, papier.

XVI^e siècle. — Registre semblable aux précédents, dont le début manque et qui ne porte nulle trace de date précise.

V. § 7. B. 18. (Registre.) — 248 feuillets, papier.

1623-1679. — Cueilloir en quatre parties où sont inscrites, à la suite des articles de rentes, les recettes

effectuées chaque année. Mal tenu, ce registre a plutôt l'air d'un brouillon de compte.

V. § 7. B. 19. (Registre.) — In-quarto ; 49 feuillets, papier.

1669. — « Rentes héritières appartenans à la table des pauvres de l'église paroissiale de Saint Sépulcre deubz par les personnes denommez au présent callier ». — Journal des recettes de rentes par ordre de date.

V. § 7. B. 20. (Registre.) — In-folio ; 40 feuillets, papier.

1688-1694. — « Cueilloir des biens et revenus de la Table des pauvres de l'église de S. Sépulcre ». — Journal de recettes semblable au précédent.

V. § 7. B. 21. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1674-1745. — Procès. A. C. — Pièces de procédure d'une action soutenue par le Table contre Pierre Alloy (1745, p. 1-2) et contre François Bonnet (1674) ; — Jacques Barraly (1736-1737) ; — Nicolas Brecquet (1735, p. 3-42) ; — Joseph Cartier (1734) ; — Mathieu Clem (1732) ; — Mathias Copigny (1732-1733) ; — André Cousin, meunier, etc. (1734, p. 43-75).

V. § 7. B. 22. (Liasse.) — 150 pièces, 142 papier, 8 parchemin.

1404-1785. — Procès (suite). D. — Procédures contre : François Dacquin (1758) ; — Isabelle Danel (1773) ; — Joseph Denne (1783) ; — J.-B. Déuis (1527-1732) ; — Descamps, vicaire de Sainte-Marguerite et les marguilliers de la même paroisse (1734-1739) ; —

Descamps, chirurgien (1738) ; — Ducrocq, sergent à cheval (1734) et contre divers (1404-1485). — Dans cette dernière liasse il n'existe qu'une pièce sur chaque affaire.

V. § 7. B. 23. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1693-1775. — Procès (suite). G. L. — Procédures contre : Nicolas Gontier, curé de Saint-Sépulchre (1693-1706) ; — François Godefroy, sergent à verges (1702-1704) ; — Geoffroy, curateur à la succession de Libert Darthée (1761-1762, p. 1-47) ; — Marie-Florence Hovelt (1769-1770) ; — Haiot, coutellier (1775, p. 48-72). — Loison, cabaretier à Arques (1762-1769) ; — Leroux, chaudronnier (1776) ; — Pierre Lambruck, jardinier (1775, p. 73-100).

V. § 7. B. 24. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1618-1741. — Procès (suite). M-R. — Procédures contre : Louis-Martin, bourgeois (1736, p. 1-8) ; — la dame Obert (p. 9) ; — Michel Queval (p. 10-17) ; — Isabelle Robin (1731-1740) ; — François Rosier, de Serques (1739-1741, p. 18-75).

V. § 7. B. 25. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1731-1778. — Procès (suite). S-V. — Procédure contre Soison (1734) ; — Sovelin (1775) ; — Stopin (1731, p. 1-20) ; — Teinart et autres (1775-1778, p. 21-39) ; — Jean-Charles Visconti, ci-devant receveur de la Table (1750, p. 40-52).

SÉRIE D

INVENTAIRES.

V. § 7. D. 1. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1651-1728. — Quatre inventaires très courts et très sommaires des titres possédés par la Table aux

dates suivantes : 1651, 1669, 1702 et 1728. Le dernier est un récolement des articles contenus dans les inventaires que les Hospices ne possèdent pas.

SÉRIE E

ADMINISTRATION. — DÉLIBÉRATIONS ET RÉGLEMENTS. — BUDGETS ET COMPTES, ETC.

- V. § 7. E. 1. (Registre.) — In-quarto ; 48 feuillets, papier.
- 1451-1458.** — Comptes « Vinchent de Laguine dit Le Pape ». — **1451-1453.** Recette totale, 155 l. 4 d. — Dépense totale, 163 l. 7 s. 11 d. — **1457-1458.** Recette totale, 167 l. 6 s. 4 d. — Dépense totale, 124 l. 8 s. 4 d. — Tous ces comptes et les suivants sont sommaires. Les articles de la dépense ne relatent que des frais d'obits et de gestion.
- V. § 7. E. 2. (Registre.) — In-folio ; 96 feuillets, papier.
- 1577-1593.** — Comptes rendus par Nicaise Queuilart, Nicolas Michiels et Enguerrand Louchart. — **1577.** Recette totale, 1,214 l. 19 s. 8 d. — Dépense totale, 323 l. 1 s. 10 d. — **1593.** Recette totale, 629 l. 15 s. 1 d. — Dépense totale, 748 l. 18 s. 1 d.
- V. § 7. E. 3. (Registre.) — In-folio ; 260 feuillets, papier.
- 1594-1617.** — Comptes rendus par Enguerrand Louchart, Beaudouin Peltier et Antoine Le Way. — **1594-1595.** Recette totale, 893 l. 1 s. et 8 d. — Dépense totale, 705 l. 2 d. — **1616-1617.** Recette totale, 609 l. 14 s. 3 d. — Dépense totale, 8 l. (*sic*) 3 s. 11 d.
- V. § 7. E. 4. (Registre.) — In-folio ; 174 feuillets, papier.
- 1618-1640.** — Comptes rendus par Antoine Le Way. — **1618-1619.** Recette totale, 1,414 l. 14 s. 8 d. — Dépense totale, 11 l. 11 s. 6 d. — Les totaux font défaut pour les dernières années.
- V. § 7. E. 5. (Registre.) — In-folio ; 249 feuillets, papier.
- 1641-1664.** — Comptes rendus par N... et Antoine Picq. — **1641-1644.** Recette totale, 1,223 l. 2 s. 10 d. — Dépense totale, 676 l. 15 s. — Les totaux font encore défaut à la fin.
- V. § 7. E. 6. (Registre.) — In-folio ; 130 feuillets, papier.
- 1664-1669.** — Compte rendu par Antoine Picq ou Picque. — Recette totale, 2,370 l. 4 s. 8 d. — Dépense totale, 2,988 l. 9 s. 7 d.
- V. § 7. E. 7. (Registre.) — In-folio ; 442 feuillets, papier.
- 1669-1689.** — Comptes rendus par Jean Drincqbier, en trois parties. — **1683-1689.** Recette totale, 5,438 l. 14 s. 5 d. — Dépense totale, 5,839 l. 1 d.
- V. § 7. E. 8. (Registre.) — In-folio ; 170 feuillets, papier.
- 1690-1696.** — Comptes rendus par Antoine Bazin et Claude-François Walens. — **1694-1696.** Recette totale, 2,541 l. 4 s. 1 d. — Dépense totale, 2,543 l. 4 s.
- V. § 7. E. 9. (Registre.) — In-folio ; 120 feuillets, papier.
- 1705-1706.** — Comptes rendus par Antoine de Fremantel. — Recette totale, 934 l. 19 s. 6 d. — Dépense totale, 668 l. 1 d.
- V. § 7. E. 10. (Registre.) — In-folio ; 280 feuillets, papier.
- 1707-1727.** — Comptes rendus par Philippe le Jeune (le Josne). — **1707-1710.** Recette totale, 3,622 l. 2 d. — Dépense totale, 2,851 l. 1 s. 11 d. — **1717-1727.** Recette totale, 1,121 l. 15 s. 6 d. — Dépense totale, 4,397 l. 4 s. 1 d.
- V. § 7. E. 11. (Registre.) — In-folio ; 220 feuillets, papier.
- 1728-1739.** — Comptes rendus par Charles Visconti. — **1728-1730.** Recette totale, 5,588 l. 17 s. — Dépense totale, 5,729 l. 13 s. 6 d. — **1734-1739.** Recette totale, 4,304 l. 6 s. 6 d. — Dépense totale, 3,512 l. 10 s.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES DE SAINT-OMER.

V. § 7. E. 12. (Registre.) — In-folio ; 178 feuillets, papier.

1740-1757. — Comptes rendus par Louis Chipart.
— **1740-1745.** Recette totale, 4,719 l. 11 s. 7 d. —
Dépense totale, 3,941 l. 14 s. 5 d. — **1746-1757.** Recette
totale, 10,385 l. 3 s. — Dépense totale, 10,721 l.
16 s. 4 d.

V. § 7. E. 13. (Registre.) — In-folio ; 280 feuillets, papier.

1758-1773. — Comptes rendus par le même. —
1758-1762. Recette totale, 3,421 l. 8 s. 6 d. — Dépense
totale, 4,077 l. 6 s. 8 d. — **1770-1773.** Recette totale,
5,699 l. 19 s. 1 d. — Dépense totale, 4,576 l. 13 s. 1 d.

V. § 7. E. 14. (Registre.) — In-folio ; 120 feuillets, papier.

1774-1786. — Comptes rendus par Joseph Lanose.
— **1774-1782.** Recette totale, 9,002 l. 15 s. 10 d. —
Dépense totale, 8,789 l. 15 s. 5 d. — **1783-1786.** Recette
totale, 4,306 l. 1 s. 8 d. — Dépense totale, 3,833 l.
7 s. 1 d.

V. § 7. E. 15. (Liasse.) — 300 pièces, papier.

1406-1790. — Pièces à l'appui des comptes :
états de dépenses, quittances, lettres diverses, etc. —
Une seule pièce ancienne : quittance (12 mai 1406)
donnée par les héritiers de Thierry Plinne pour avoir
reçu 4 l. de la Table de Saint-Sépulchre en reliquat de
paiement sur une vente de terre. — Les autres pièces
sont toutes du XVIII^e siècle.

**16 H-DEPOT H/1 Inventaire des biens laissés par Antoine Ficau et Marie Denis, sa femme (1667).
Généalogie descendante des époux Sellier-Ansel (XVII^e-XVIII^e s.).**
